

## AVIS DES SOCIETES

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

## BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019.

(En K. Dinars)	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Sept-19	Sept-18	Déc-18	Var
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>153 312</b>	<b>135 453</b>	<b>460 247</b>	<b>388 348</b>	<b>546 013</b>	<b>18,5%</b>
Intérêts	120 618	103 073	347 692	281 287	400 457	23,6%
Commissions en produits	14 721	13 807	43 811	43 428	58 589	0,9%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	17 973	18 573	68 744	63 633	86 967	8,0%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>69 913</b>	<b>57 990</b>	<b>196 887</b>	<b>159 243</b>	<b>218 435</b>	<b>23,6%</b>
Intérêts encourus	68 998	56 217	194 469	156 467	216 075	24,3%
Commissions encourues	915	1 773	2 418	2 776	2 360	-12,9%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>83 399</b>	<b>77 463</b>	<b>263 360</b>	<b>229 105</b>	<b>327 577</b>	<b>15,0%</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>150</b>	<b>121 ;</b>	<b>817</b>	<b>304</b>	<b>988</b>	<b>168,8%</b>
<b>Charges opératoires dont</b>	<b>26 096</b>	<b>22 729</b>	<b>81 367</b>	<b>72 885</b>	<b>96 586</b>	<b>11,6%</b>
Frais de personnel (*)	17 591	15 791	56 902	51 706	68 522	10,0%
Charges générales d'exploitation (*)	8 505	6 938	24 465	21 179	28 064	15,5%
<b>Structure du portefeuille au bilan</b>			<b>949 546</b>	<b>953 205</b>	<b>921 015</b>	<b>-0,4%</b>
Portefeuille titres commercial			0	0	0	0,0%
Portefeuille titres d'investissement			949 546	953 205	921 015	-0,4%
<b>Encours net des crédits (1)</b>			<b>4 456 265</b>	<b>4 386 930</b>	<b>4 465 443</b>	<b>1,6%</b>
<b>Encours des dépôts</b>			<b>4 076 967</b>	<b>3 775 644</b>	<b>3 745 128</b>	<b>8,0%</b>
Dépôts à vue			1 439 698	1 452 104	1 349 604	-0,9%
Dépôts d'épargne			1 313 602	1 220 418	1 247 779	7,6%
Dépôts à terme			1 323 667	1 103 122	1 147 745	20,0%
<b>Emprunts et ressources spéciales au bilan</b>			<b>523 649</b>	<b>459 368</b>	<b>431 069</b>	<b>14,0%</b>
<b>Capitaux propres apparaissant au bilan (2)</b>			<b>783 076</b>	<b>728 779</b>	<b>728 779</b>	<b>7,5%</b>

(1) L'encours des crédits fin Septembre 2019 tient compte des provisions constituées durant la période

(2) Compte non tenu du résultat de la période

(\*) Chiffres septembre 2018 retraités pour les besoins de la comparabilité

## NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

### **1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :**

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 225.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

### **2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

#### **2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :**

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

##### **2.1.1. La constatation des intérêts :**

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

##### **2.1.2. La constatation des commissions :**

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

#### **2.2. Classification des titres et revenus y afférents :**

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

### 2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

### 2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

### 2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### 2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

## 3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019 :

A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les crédits à la clientèle** (nets des provisions constituées) ont enregistré une augmentation de **+1,6%**, passant de **4 386.930** mille dinars au 30/09/2018 à **4 456.265** mille dinars au 30/09/2019. Cette croissance a touché toutes les composantes des crédits accordés aux entreprises et aux particuliers.
- **Les dépôts de la clientèle** sont en croissance de **+8%** passant de **3 775.644** mille dinars au 30/09/2018 à **4 076.967** mille dinars au 30/09/2019. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts d'épargne de **+7,6%** et des dépôts à terme de **+20%** entre Septembre 2018 et Septembre 2019.
- **L'encours des ressources spéciales** a augmenté de **+14%** passant de **459.368** mille dinars à la fin Septembre 2018 à **523.649** mille dinars à fin Septembre 2019 et ce suite aux nouveaux tirages effectués par la banque sur des nouvelles lignes de crédits extérieures accordées par des bailleurs de fonds internationaux.
- **Les produits d'exploitation bancaire** ont progressé de **+18,5%** pour atteindre **460.247** mille dinars en Septembre 2019 contre **388.348** mille dinars à fin Septembre 2018. Cette progression concerne principalement les intérêts **+23,6%** les revenus du portefeuille commercial et d'investissement **+8%**.
- **Les charges d'exploitation bancaire** sont en augmentation de **+23,6%** passant de **159.243** mille dinars à fin Septembre 2018 à **196.887** mille dinars à fin Septembre 2019. Cette hausse des charges est engendrée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts et des tirages sur les ressources extérieures.
- **Le Produit Net Bancaire** a atteint à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2019 un montant de **263.360** mille dinars, contre **229.105** mille dinars à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018, soit une progression de **+15%**.
- **Les charges opératoires** ont augmenté de **11,6%** pour atteindre **81.367** mille dinars au 30/09/2019 contre **72.885** mille dinars au 30/09/2018. Elles sont décomposées comme suit :
  - *Les charges du personnel pour un montant de **56.902** mille dinars à fin Septembre 2019, en augmentation **+10%** par rapport à la même période de l'année dernière ;*
  - *Les frais généraux ont atteint une enveloppe de **24.465** mille dinars à fin Septembre 2019 en augmentation **+15,5%** par rapport à la même période de l'année dernière.*